



Pôle Encadrement

Le journal UNSA des
encadrants de la RATP



L'édito

Par Sébastien Morice Secrétaire du Pôle Encadrement

Jeux Olympiques, des transports et des agents à la hauteur de l'évènement.

Une période estivale riche en enseignements.

Dimanche 8 Septembre, la France clôturait les jeux paralympiques de Paris 2024. Pour l'UNSA Groupe RATP, la visibilité offerte aux personnes en situation de handicap ne peut pas rester une parenthèse enchantée. **Il est nécessaire que les mentalités continuent à évoluer dans ce domaine.** Pour rappel, nous sommes signataire du dernier **accord handicap** au sein de la RATP depuis Avril 2023 et depuis son origine, l'accord actuel étant le 9e.

Nous voulions aussi souligner l'engagement sans faille de tous.

Engagement noté et reconnu par l'ensemble de la classe politique. Nous espérons donc que leurs louanges seront suivies d'effets lors de l'attribution par IDFM des premiers lots de RDS en novembre.

Espérons qu'ils se souviennent le moment venu, qu'à 24h de la cérémonie d'ouverture, le Groupe RATP a été en capacité d'organiser, au pied levé, le transport des athlètes entre le village olympique et les sites stratégiques, là, où d'autres transporteurs ont abandonné les marchés qui leur avaient pourtant été attribués. Sans parler de la qualité des prestations fournies sur les autres modes.

Nous n'oublions pas non plus l'engagement de nos délégués **UNSA Encadrement** auprès des collègues mobilisés en station, gares routières et sites d'accueil de touristes. Les brumisateurs et gourdes distribués aux agents sur place lors des journées de fortes chaleur ont été appréciés. **Encore merci à tous!**

Page 2

PEE : Nouveaux cas de déblocage anticipé

Page 2 et 3

Accord **CESU**

Page 3

- **INFRA** : Erreur de la banque en votre faveur !
- **RDS** : Transferts, l'UNSA mobilisée pour les droits des agents

Page 4

- **MOP** : Souffrance au travail
- **RER** : Effectifs, on ne lâchera rien
- **MRF** : Donner d'une main, reprendre de l'autre

Rejoignez-nous

@ Pôle Encadrement UNSA Groupe RATP



unsa-grouperatp.fr

Zoom sur ...



Par Franck Chemla
Secrétaire de l'entité RSF

PEE : Nouveaux cas de déblocage anticipé



Publié au Journal Officiel du 6 Juillet 2024, **trois nouveaux cas de déblocage** anticipé de l'épargne sont maintenant possibles.

Pour rappel, les sommes épargnées sont normalement soumises à un délai d'indisponibilité de 5 ans pour le PEE, et, pour le motif de départ à la retraite en ce qui concerne le PERCO.

Des cas de déblocage anticipé existaient déjà pour ces deux dispositifs:

 Pour le PEE : *Mariage et pacs / Achat de l'habitation principale / Cessation du contrat de travail.*

 Pour le PERCO : *Acquisition et/ou remise en état de la résidence principale après catastrophe naturelle / Invalidité du salarié, du conjoint ou de la personne liée par un PACS / Décès du salarié, du conjoint, ou de la personne liée par un PACS / Surendettement du salarié.*

 **S'ajoute donc à cela, pour le PEE uniquement:**

- **La rénovation énergétique de la résidence principale**
- **L'achat d'un véhicule propre**
- **L'activité de proche aidant**

Si vous souhaitez bénéficier d'un de ces trois cas de déblocage anticipé, connectez-vous régulièrement sur le site amundi-ee.com ou sur l'application Amundi, pour être informé(e) au fur et à mesure de la mise en œuvre (cela pourrait prendre quelques semaines).

Zoom sur ...



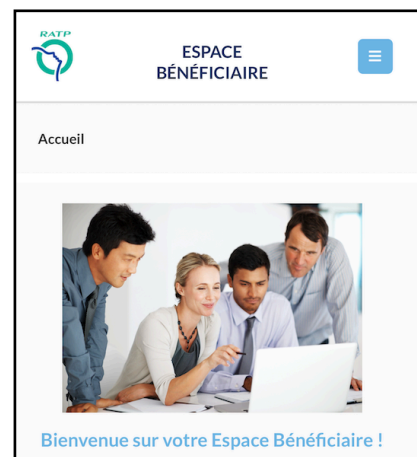
Par Gregory Galant
Secrétaire Adjoint Pôle Encadrement

L'Accord CESU : Un dispositif complet

Depuis le premier accord CESU (2008), les diverses évolutions nous amènent à un accord plutôt complet. Ouvert à tous les salariés **dès 3 mois d'ancienneté, ils permettent de financer une partie des services suivants:**

-  **Famille** : Garde d'enfants à domicile, Assistante maternelle, Crèche, Périscolaire et Soutien scolaire.
-  **Vie Quotidienne** : Entretien ménager, Petits travaux de jardinage et/ou de bricolage.
-  **Seniors et Handicap** : Assistance aux personnes, Garde Malade et Aide aux parents en perte d'autonomie

TRANCHE	COEFFICIENT DE REMUNERATION	TAUX D'ABONDEMENT
T1	> 485	24 %
T2	Entre 335 et 485	39 %
T3	< 335	54 %
NON IMPOSABLE	NA	89 %



Pour cette nouvelle version 2025-2026 :

Les coefficients qui définissent les seuils d'abondement sont revus pour être **augmentés**. Ils sont tous rehaussés de 35 points par rapport au protocole précédent, neutralisant ainsi les effets des NAO sur les tranches d'aides.



Une ouverture au Groupe RATP, malheureusement, uniquement sur le périmètre Ile de France est acté pour cet accord. Cela reste timide à notre sens. L'UNSA continue de revendiquer des accords pour l'ensemble de nos collègues du Groupe !

📍 Les actus de vos secteurs

INFRA Erreur de la banque en votre faveur !

Tout le monde connaît cette fameuse réplique qui fonctionne aussi avec la direction.

Courant mars, nous sommes sollicités concernant les compensations des astreintes le weekend pour l'équipe PCEM de l'unité TDE.

Contrairement à ce qui est prévu, les agents étaient crédités de 7h au lieu de 14.

Suite à notre alarme sociale, nous avons obtenu la régularisation pour tous, avec rétroactivité sur 3 ans.

Jusqu'à 230h !!



Nicolas
Soufi
RS CSE Infra

RDS Transfert RDS : L'UNSA mobilisée pour les Droits des agents

La mise en concurrence du Réseau de Surface (RDS) de la RATP entraîne le transfert des fonctions de Superviseur (SUP) et d'Informateur Voyageur (IV) vers Île-de-France Mobilités (IDFM), impactant 35 agents du Centre de Régulation (CRIV).

Un accord de méthode a été signé pour encadrer les négociations tripartites (IDFM, RATP, syndicats), qui définiront un accord de transition de 3 ans.

L'UNSA Groupe RATP est signataire et veillera à protéger les droits des agents transférés.



Rudolf
Buisseret
Élu CSE 1

MOP**Souffrance au travail**

Des problèmes organisationnels, managériaux et de communication ont causé des souffrances au travail à de nombreux collègues au sein de MOP.

Les élus UNSA Groupe RATP ont alerté et saisi la direction des Ressources Humaines.

Elle s'est engagée à repenser l'organisation de l'unité concernée, via un audit de RATP Consulting et à dispenser des formations pour retrouver une communication et un management apaisés.

Les élus UNSA informeront les collègues de l'avancement de ce plan d'actions et resteront vigilants à sa bonne application.



**Catherine
Amari**
RS CSE MOP

RER**Effectifs, on ne lâchera rien**

L'UNSA GROUPE RATP a interpellé la direction du RER par le biais d'une audience commune avec les autres organisations syndicales.

L'objet de cette audience est d'effectuer deux demandes :

- Obtenir un état des lieux précis des effectifs actuels et futurs de tous les encadrants du RER.
- Réclamer une commission dédiée aux effectifs du RER pour avoir un suivi régulier et transparent sur cette question.

L'UNSA GROUPE RATP élargira ensuite cette demande au métro (SEM/MTS) car la situation des effectifs est également compliquée sur un nombre important de lignes.



**Tahar
Oualef**
RS CSE RER

MRF**Donner d'une main, reprendre de l'autre.**

Suite au projet de déménagement de l'AME, le directeur avait prévu une compensation pour un petit nombre d'agents. Les agents n'étant pas d'accord, nous sommes intervenus pour porter leur demande et réclamer une prime pour tous. Le nouveau directeur a finalement annoncé une prime générale, mais avec des conditions décevantes : les agents devraient prendre des congés et travailler les samedis pour participer au déménagement, normalement pris en charge par la direction. Cela a entraîné une contestation sur le site de St Fargeau dans les jours suivants. No comment....



**Ludovic
Lehoussel**
RS CSE MRF



J'adhère à l'UNSA

